

## Communiqué de presse

Luxembourg, le 27 juillet 2018

### **Commentaires sur les comptes et résultats financiers 2017 de la Banque centrale du Luxembourg**

Suite à l'approbation par le Conseil de la Banque centrale du Luxembourg (BCL) des comptes financiers certifiés de la BCL pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017, le Conseil de Gouvernement a accordé décharge aux organes de la Banque en date du 20 avril 2018.

Pour l'exercice 2017, le total du bilan s'est élevé à 207,6 milliards d'euros contre 200,9 milliards d'euros à la clôture de l'exercice 2016, soit une hausse de 3%.

A l'actif du bilan, le volume des concours aux établissements de crédit liés aux opérations de politique monétaire a augmenté de 15% par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 5.632 millions d'euros fin 2017.

Les établissements de crédit ont continué à avoir un large recours au système de paiement TARGET2, ce qui s'est traduit par une augmentation du poste « Créances envers l'Eurosystème » qui s'élève à 191.952 millions d'euros au 31 décembre 2017 contre 187.320 millions d'euros en 2016.

A la fin de l'année 2017, la valeur des titres détenus à des fins de politique monétaire s'est élevée à 5.722 millions d'euros, dont 1.117 millions d'euros correspondant à des obligations sécurisées, 120 millions d'euros correspondant aux titres achetés dans le cadre du programme pour les marchés de titres et 4.485 millions d'euros achetés dans le cadre du programme d'achats de titres du secteur public.

En ce qui concerne le passif du bilan, le volume des dépôts déposés par les établissements de crédit luxembourgeois auprès de la BCL a augmenté de 6% pour passer de 97.433 millions d'euros en 2016 à 102.875 millions d'euros en 2017.

La valeur des billets en circulation, qui correspondent à la part luxembourgeoise des billets en euros émis, s'est élevée à 3.108 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2017 contre 2.990 millions d'euros à la clôture de l'exercice précédent.

La marge sur intérêts a augmenté et est passée de 288 millions d'euros en 2016 à 393 millions d'euros en 2017. Une partie de cette marge doit être redistribuée au sein de l'Eurosystème en raison des règles relatives à la technique de la répartition du revenu monétaire. Pour l'exercice 2017, cette redistribution s'est soldée pour la BCL par une sortie de fonds s'élevant à 329,8 millions d'euros contre 217,8 millions d'euros en 2016.

Les résultats réalisés sur opérations financières sont positifs et en augmentation par rapport à l'exercice précédent. Ils s'élèvent à 23,5 millions d'euros en 2017 contre 10,3 millions en 2016.

Les faibles corrections de valeur sur titres en portefeuille sont à mettre en relation avec le poste des réévaluations au passif du bilan. L'évolution de ces postes découle des orientations appliquées au sein de l'Eurosystème, lesquelles sont guidées par le principe de prudence. En vertu de ce principe, la BCL inclut dans le résultat les moins-values non-réalisées sur titres et devises mais n'inclut pas dans le résultat les plus-values non-réalisées correspondantes. Ces plus-values non-réalisées sont neutralisées au bilan. Les corrections de valeur représentent des moins-values d'évaluation qui ne sont pas réalisées et qui ne revêtent pas de caractère définitif.

Le total des frais, hors contribution au financement des pensions légales, est en augmentation de 5,1 millions d'euros par rapport à 2016 pour s'établir à 67,2 millions d'euros. Ces frais incluent les frais de personnel, qui sont passés de 39,3 millions d'euros en 2016 à 42,5 millions d'euros en 2017. Cette augmentation de 3,2 millions d'euros est due à l'augmentation des effectifs ainsi qu'à l'augmentation des salaires suite aux avancements automatiques en échelons et en grades, une prime unique, l'index et l'augmentation de la valeur des chèques repas.

En plus de ses frais de fonctionnement, la BCL a, de par sa loi organique, l'obligation de prendre en charge l'intégralité des pensions légales (1<sup>er</sup> pilier) de l'ensemble de son personnel. Il en résulte un système de pure capitalisation, sans aucune contribution de l'Etat, qui nécessite des ressources financières futures suffisantes pour pouvoir satisfaire à cette obligation. Le calcul actuariel permet de déterminer, pour chaque membre du personnel, l'engagement actualisé que le fonds de pension mis en place a envers celui-ci en matière de vieillesse, d'invalidité et de survie. Les engagements de la BCL en matière de pensions sont inscrits au passif du bilan au compte « Provisions pour pensions ». La rubrique « Contribution de la BCL au financement des pensions légales » s'élève à 11,3 millions d'euros en 2017. Elle comprend la part patronale notionnelle de la BCL calculée sur les traitements et salaires bruts pour un montant de 6,5 millions d'euros ainsi que la contribution de la BCL d'un montant de 4,8 millions d'euros résultant de la réévaluation des engagements de pensions.

Le résultat net de la BCL s'élève à 1,96 millions d'euros en 2017 contre 1,81 millions d'euros fin 2016.

En ce qui concerne les opérations non liées au bilan, il convient de noter que la BCL est responsable de la tenue et de la mise à jour quotidienne d'une liste importante de titres éligibles utilisés comme garanties dans le cadre des opérations de politique monétaire de l'Eurosystème. Au 31 décembre 2017, cette liste incluait 6.966 titres sur un total de 29.475 titres inclus dans la base de données de l'Eurosystème. La valeur de ces titres s'élevait à 3.082 milliards d'euros (sur un total de 14.100 milliards). La part de la BCL représente environ 24% du total de l'Eurosystème en volume et 22% en valeur.

Fin 2017, la BCL employait 381 personnes contre 363 personnes à la fin de l'année 2016. Cette progression s'explique par l'élargissement et l'approfondissement continus des missions de la Banque.

La BCL continue à être une institution à caractère national et européen, en forte croissance due à l'évolution de l'ensemble des missions souvent hautement complexes dont elle est investie, ce qui inévitablement pose un ensemble de défis d'organisation et entraîne des besoins accrus en ressources humaines et ressources financières.

A l'occasion de la publication des comptes financiers et du rapport annuel, le Directeur général et les autres membres de la Direction de la BCL tiennent à remercier l'ensemble du personnel de la Banque pour son engagement. Sans celui-ci, la BCL ne pourrait pas atteindre l'objectif d'excellence qu'elle s'est fixé.

Le Rapport annuel 2017 peut être téléchargé sur le site internet de la BCL et sera également prochainement disponible sur simple demande, dans la limite des stocks disponibles ([info@bcl.lu](mailto:info@bcl.lu)).

Annexes :

- Bilan de la BCL au 31 décembre 2017
- Compte de profits et pertes de la BCL au 31 décembre 2017
- Hors-bilan de la BCL au 31 décembre 2017

Pour toute information supplémentaire, le numéro de téléphone 4774-4265 est à votre disposition.



Section Communication  
L-2983 Luxembourg  
Télécopieur: (+352) 4774-4910  
[info@bcl.lu](mailto:info@bcl.lu)